

PAYS GRENAOIS

magazine

Le journal d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

N°14
juillet
2012

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une Maison de l'Enfance
pour l'été 2013



PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE ST-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - ST-MAURICE SUR L'ADOUR

EDITORIAL

SOMMAIRE



5 >

Voirie

Renforcement des chaussées



8 >

Tourisme et animations

Les rendez-vous de l'été



10 >

Petite enfance

Zoom sur le métier d'assistante maternelle



13 >

Près de chez vous

Le PRE vous accompagne



14 >

Action sociale

Analyse des besoins sociaux du territoire

« Pour une ruralité vivante, la Communauté fait bouger les lignes. »



Nos paysages sculptés par des générations d'hommes et de femmes sont devenus progressivement une richesse à mutualiser. Les ruraux furent durant des décennies, moteurs de l'économie de nos villages. Certes dépositaires d'un mode de vie et de valeurs propres au terroir, ils assistent impuissants aux restructurations de services publics, accueillent des vacanciers séduits par un environnement apaisé, libèrent du foncier agricole à la construction.

Nos villages en progression démographique évoluent maintenant au gré des stratégies des collectivités locales, des activités industrielles, agricoles ou touristiques. Les intercommunalités ont raciné sur ces enjeux nouveaux, nos façons d'être et de faire. Maintenant, elles accompagnent les mutations de l'espace, ouvrent des pistes vers l'avenir, aident à la construction de réels projets du territoire, oeuvrent pour satisfaire les attentes de la société moderne. En véritables communautés de destin, elles sont solidaires des communes par le transfert de compétences, soutiennent les initiatives d'intérêt général, investissent dans le bien commun. D'ailleurs, la loi de décembre 2010, portant réforme territoriale vient de confirmer aux élus locaux leur rôle essentiel dans l'organisation globale du territoire.

Cette strate supérieure, favorisant la croissance durable se meut dans un environnement financier et administratif complexe, parfois bouleversant. Il nous faut à la fois intégrer :

- la réforme de la fiscalité locale,
- la suppression de la Taxe Professionnelle,
- le transfert audacieux de compétences entre collectivités et Etat,
- le calage des budgets sur des règlements faisant intervenir des critères de potentiel fiscal et coefficient d'intégration,
- les réticences des banques à accompagner les plans de financement,
- l'exigence du Grenelle II,
- l'émergence des SCOT.

Garder présent à l'esprit, qu'une Europe et une France malades de leurs excès ou manquements, ne seront plus dorénavant des bailleurs de fonds à bourse déliée.

Avec la mutualisation des ressources, une cohabitation harmonieuse entre les productions de richesse fiscale, la préservation d'un territoire généreux et protecteur, le maintien d'une identité culturelle et des réalisations structurantes, la Communauté de Communes du Pays Grenadois muscle son profil, accueille, se modernise, rassemble dans la confiance.

Progressivement mais sûrement, notre pôle de vie se met à l'abri des risques susceptibles d'handicaper son avenir. La livraison de zones économiques (Guillaumet et Tréma), les chantiers de la maison de l'enfance, la valorisation des Saligues et l'efficacité de son organisation sociale sont autant de témoignages de son courage d'entreprendre.

Pierre DUFOURCQ

Président de la Communauté
de Communes du Pays Grenadois

VIE DES COMMUNES

Au revoir **Claude...**



Claude MILET
nous a quittés

Le Président, les maires et l'ensemble des élus rendent hommage à Claude MILET.

Une page de l'histoire municipale de Larrivière Saint-Savin se tourne avec la disparition de son maire, décédé le 26 décembre dernier, à l'âge de 75 ans. Les Saint-Savinois lui avaient fait confiance dès 1983. Amoureux de son village, il était toujours à l'écoute des personnes qui le sollicitaient. Aujourd'hui, Claude MILET laisse un grand vide dans sa commune pour laquelle il a œuvré avec ténacité et affection.

Il s'était immédiatement impliqué au sein de la Communauté de Communes du Pays Grenadois (depuis sa création en 1999) où il officiait en tant que second vice-président et président de la commission voirie qu'il animait avec conviction et dévouement.

C'est Jean-Luc LAMOTHE, jusqu'alors premier adjoint, qui succède au regretté Claude MILET.

Solidarité intercommunale avec le **fonds de concours**

Le fonds de concours est un mode de coopération financière versée par la Communauté de Communes à une ou plusieurs des communes membres pour la réalisation d'un équipement. Il s'agit donc d'une forme de redistribution financière contribuant à renforcer l'aménagement et l'attractivité du territoire.

Tour d'horizon des grands projets portés en 2011.

ARTASSENX

Construction d'une nouvelle mairie

Coût du projet : **286 298,13 € HT**

Montant du fonds de concours : **20 000,00 €**

GRENADE SUR L'ADOUR

Réhabilitation et mise en conformité du gymnase du Pin Franc

Coût du projet : **479 974,15 € HT**

Montant du fonds de concours : **15 000,00 €**

CAZÈRES SUR L'ADOUR

Extension du réseau d'assainissement

Coût du projet : **45 551,20 € HT**

Montant du fonds de concours : **9 110,24 €**

Réfection du sol de la salle des sports

Coût du projet : **45 000,00 € HT**

Montant du fonds de concours : **9 000,00 €**

CASTANDET

Mise aux normes des assainissements de l'école et de la salle des fêtes

Coût du projet : **57 180,24 € TTC**

Montant du fonds de concours : **8 775,00 €**

Aménagement du bois de Rondeboeuf

Coût du projet : **22 400,00 € HT**

Montant du fonds de concours : **3 000,00 €**

Création d'un chemin piétonnier sécuritaire entre l'école et le cours de tennis

Coût du projet : **30 730,02 € HT**

Montant du fonds de concours : **8 311,00 €**

LUSSAGNET

Mise en conformité des accès handicapés des locaux de la mairie

Coût du projet : **69 690,20 € HT**

Montant du fonds de concours : **10 453,53 €**

Fonds de concours 2012

Bascons 2 460,53 €
(travaux à la Maison des Associations)

Castandet 8 928,89 €
(travaux de toiture à l'école et au logement attenant)

Cazères sur l'Adour 23 000,00 €
(travaux vestiaires de l'ensemble sports et loisirs, aménagement de la rue Abbé Meyranx et de la place St-Bathélémy)

Grenade sur l'Adour 13 472,99 €
(aménagement sécuritaires rue Charles de Borda, création parking Henri Haug, travaux de restauration de l'église, remplacement d'équipements de cuisine au centre socio-culturel)

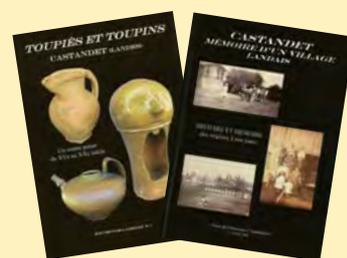
Le Vignau 22 721,02 €
(valorisation du patrimoine : réhabilitation bâtiments, aménagements paysagers, travaux sécurisation..., construction d'une annexe au local technique, « point noir assainissement » : mairie et logements sociaux communaux)

Saint-Maurice sur l'Adour ... 12 170,00 €
(construction d'une maison de la chasse et d'un hangar communal)

Castandet... en librairie

Après trois années de recherches, les membres de l'association « Les Amis du Patrimoine Castandétois », en collaboration avec le GRECAM (Groupe de recherches en ethnographie et céramologie en Aquitaine et Midi-Pyrénées), viennent de publier un ouvrage composé de deux volumes consacrés à leur village. Le premier tome, intitulé « Toupiès et toupins », relate l'activité potière de Castandet du XVème au XXème siècle. Quant au second tome, « Castandet, mémoire d'un village landais », il raconte l'histoire de la commune des temps les plus anciens à nos jours en passant par le Moyen-âge et la Révolution.

Vous pouvez vous procurer ces deux recueils auprès de la mairie de Castandet ou des librairies Monge à Grenade sur l'Adour et Lacoste à Mont de Marsan.



Prix public : 35 euros pour le premier tome,
20 euros pour le second.

Budget 2012

Les élus du Pays Grenadois ont voté, le 10 avril dernier, un budget principal équilibré à hauteur de 13 millions d'euros.

D'où vient l'argent (sur 100 €) ?

Impôts payés par les entreprises	15 €
Impôts des ménages	12 €
Dotations et compensation de l'Etat	10 €
Fonds propres	54 €
Subventions construction locaux	9 €

Où va l'argent (sur 100 €) ?

Développement économique	14 €
Reversement aux communes (fonds concours, compensation)	6 €
Reversement au SICTOM (traitement ordures ménagères)	7 €
Voirie	8 €
Gestion des services	3 €
Social	3 €
Tourisme, culture et patrimoine	1 €
Construction locaux (maison enfance et maison des services)	53 €
Provision pour dépenses imprévues	5 €

Des bouleversements importants...

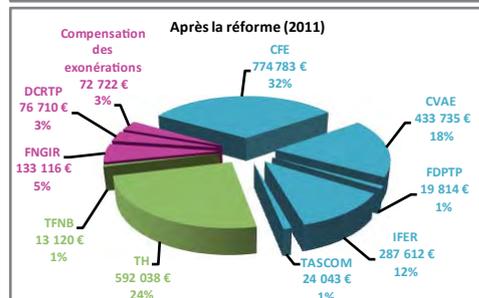
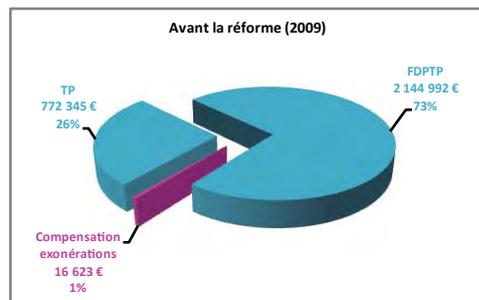
Avec l'application progressive de la réforme territoriale ayant pour effet :

- la création d'un nouveau panier de ressources,
 - l'évolution des périmètres,
 - le bouleversement géographique des dynamiques fiscales...,
- les territoires communautaires sont appelés à connaître au cours des prochaines années des bouleversements importants.

Comme l'année précédente, 2012 sera transitoire entre poursuite de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, réforme de la carte des communautés, révision de la réforme de la Taxe Professionnelle (TP), mise en place du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)....

2011 > Mise en place du nouveau « panier fiscal »

Les ressources fiscales avant et après la réforme :



- Etat
- Entreprises
- Ménages

Nous constatons un véritable changement de la provenance des ressources fiscales de la collectivité et une perte sur l'ensemble de 500 000 € environ entre 2009 et 2011.

Depuis 2011, les recettes fiscales de la Communauté de Communes ne proviennent plus seulement des entreprises, mais également des ménages. La part de Taxe d'Habitation qui revenait précédemment au département est transférée à la Communauté de Communes, mais reste sans incidences sur le contribuable.

2012 > Un nouveau fonds de répartition des ressources entre collectivités, le FPIC

Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012.

L'objectif de ce fonds est d'opérer une redistribution des ressources, par prélèvement et reversement, à l'échelle des territoires intercommunaux, à partir de la notion « d'ensemble intercommunal » constitué de la Communauté de Communes et des communes membres.

Pour l'année 2012, ce fonds redistribuera 150 millions d'euros et connaîtra une montée en puissance progressive jusqu'en 2016.

Pour 2012, « l'ensemble intercommunal » du Pays Grenadois est contributeur à ce fonds pour un montant de 37 965 €.

PETIT LEXIQUE

CEI : contribution économique territoriale

CFE : cotisation foncière des entreprises

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

DCRTP : dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle

FDPTP : fonds de péréquation de la taxe professionnelle

FNGIR : fonds national de garantie individuelle de ressources

IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

TASFOM : taxe sur les surfaces commerciales

TFNB : taxe foncière sur le non-bâti

TH : taxe d'habitation

Renforcement des chaussées : programme 2012

Près de 16 kilomètres de travaux sont prévus cette année ce qui représente 8 % de la voirie intercommunale. Coût prévisionnel : 420 000 € TTC.

ARTASSENX

- route de Laglorieuse : 1,565 km

BORDÈRES ET LAMENSANS

- chemin de Baylon : 720 m
- chemin d'Antichan : 525 m
- chemin d'Archambau : 435 m

CASTANDET

- route de Clavé-Laouquit : 945 m
- chemin de Peilliou : 60 m
- chemin de Bidalon : 125 m

CAZÈRES SUR L'ADOUR

- chemin de Hilloucas : 157 m
- route des Paloumayres : 1,710 km
- route de Mounamic : 1,925 km

GRENADE SUR L'ADOUR

- chemin de Labouaou : 407 m

LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN

- chemin de Lahillanne : 155 m
- chemin de Larrouyat : 100 m
- chemin du Plumasse : 230 m
- chemin de Lamigue : 80 m
- chemin de Puyo : 50 m

LE VIGNAU

- route de Miquéou : 125 m
- route du Hameau Merillon : 1,149 km
- impasse Gauchine : 80 m
- route de Seigne : 996 m
- route de Romentères : 290 m
- route de Brouquère : 265 m
- route de Capblanc : 355 m

LUSSAGNET

- route du Lac de la Gioule : 400 m

MAURRIN

- chemin de Micon : 240 m

SAINT-MAURICE SUR L'ADOUR

- chemin de Labetche : 366 m
- route de Racles : 2,258 km

Réalisations 2011

16 routes communales ont été réhabilitées l'an passé pour un budget total de 535 000 € TTC dont 180 000 € en travaux complémentaires.



Commission voirie



*Dominique LABARBE,
nouveau président*

La composition de la commission voirie a été modifiée suite au renouvellement partiel du conseil municipal de la commune de Larrivière Saint-Savin. Ainsi, la présidence a été confiée à Dominique LABARBE, maire de Bordères et Lamensans, en remplacement de Claude MILET, décédé le 26 décembre dernier. Jean-Luc LAMOTHE, nouveau représentant des Saint-Savinois, est également proposé pour intégrer cette commission.

Accessibilité sur le territoire communautaire



Conformément à la loi du 11 février 2005, les 11 communes du canton ont décidé d'élaborer un **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)**. Le PAVE doit prévoir un certain nombre de dispositions à destination des personnes handicapées ou à mobilité réduite notamment en matière de cheminements, stationnements, trottoirs, escaliers, emplacements d'arrêts de véhicule de transport collectif, etc...

Concrètement, la démarche consiste à réaliser un diagnostic détaillé assorti d'un plan d'actions. Ce travail est effectué par le technicien chargé de la voirie communautaire qui est mis à disposition de chaque commune afin d'assurer l'instruction des dossiers.

Bernard DESTOUT, technicien voirie à la Communauté de Communes, veille au bon déroulement des travaux et s'assure du maintien en état du réseau routier de l'intercommunalité.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une Maison de l'Enfance pour l'été 2013

Grenade sur l'Adour accueillera, l'an prochain, un nouveau bâtiment abritant deux structures intercommunales dédiées à l'enfance : l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et le Relais Accueil Petite Enfance (RAPE). D'une surface de 1 042 m², ce nouvel équipement remplacera l'actuel Centre de Loisirs situé place des Déportés.

C'est quartier Bellevue, route de Villeneuve de Marsan, que sera édifée la Maison de l'Enfance. Le site était anciennement occupé par un entrepôt de stockage de semences agricoles, démolé en 2010 afin de libérer de l'espace pour la nouvelle construction.

L'Accueil de Loisirs sera composé de trois salles d'activités (une pour les petits, une pour les moyens et la dernière pour les pré-adolescents), d'une salle de restauration, d'un espace repos, de bureaux pour le personnel ainsi que d'une salle de réunion. Le RAPE, quant à lui, sera pourvu d'une salle de motricité destinée aux enfants accueillis par les assistantes maternelles et d'un bureau pour les permanences administratives.

Coût prévisionnel du projet : 2 468 160 euros H.T. financé, en partie, par le Conseil Général des Landes, le Conseil Régional d'Aquitaine, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

*Perspective aérienne
de la future Maison de l'Enfance*



FISCALITÉ > la CET remplace la Taxe Professionnelle

Avec la réforme, la Contribution Economique Territoriale (CET), composée d'une Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et d'une Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) s'est substituée à la Taxe Professionnelle. La base d'imposition à la CFE ne tient ainsi plus compte des Equipements et Biens Mobiliers (EBM), mais uniquement du foncier.

En 2003, l'attribution de compensation mise en place lors du passage en taxe Professionnelle Unique permettait aux communes de conserver une ressource équivalente au montant perçu l'année précédente. **Depuis cette date, toute nouvelle ressource en provenance des entreprises (TP, CFE, IFR, CVAE, TASCUM) devenait de fait ressource communautaire.** Le taux unique voté lors de cette modification fiscale est resté inchangé.



*Une forme architecturale contemporaine
en accord avec l'environnement*

Le bâtiment présentera au nord un parvis d'accueil relié aux places de stationnement du parking, et côté sud des jardins extérieurs, préaux et cours récréatives dévolus aux enfants. Les salles d'activité seront également exposées au sud et ainsi ouvertes sur les jardins.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Valorisation des Saligues et de l'ensemble du territoire

La Communauté de Communes est sur le point de signer une convention de partenariat pour la coordination et la réalisation d'un programme de valorisation éducative, récréative, environnementale et touristique des Saligues de l'Adour en lien avec le patrimoine naturel, culturel et architectural du Pays Grenadois.

Cette convention, établie pour une durée de deux ans, réunira trois institutions : la Direction Académique des Landes, le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) du Seignanx et la Ligue de l'Enseignement des Landes.

Plusieurs objectifs...

- fédérer les habitants de la Communauté de Communes autour de leur patrimoine naturel et culturel,
- proposer des animations de découverte du territoire en lien avec les associations et structures locales dès l'automne 2012,
- mutualiser les acteurs du territoire pour donner plus de poids à la Communauté de Communes dans un département très déséquilibré touristiquement,
- créer un produit d'appel touristique à partir des Saligues de l'Adour pour attirer les touristes vers les autres sites du territoire.

Les missions de chacun...

- la Direction Académique devra concevoir, valider et proposer un programme pédagogique destiné aux scolaires,
- la Ligue de l'Enseignement coordonnera et animera toutes les activités liées à l'éducation à l'environnement des scolaires,
- le CPIE proposera et organisera des animations tout public, hors temps scolaire (*visites guidées, sorties nature et manifestations*).



Les Saligues de l'Adour, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un espace naturel d'une superficie de 220 hectares situé au niveau des communes de Bordères et Lamensans, Cazères sur l'Adour et Renung (120 hectares sont implantés en Pays Grenadois). Le terme de « saligue » désigne localement les zones bordant le fleuve où se développent des boisements de saules. Ce site a connu une longue période d'exploitation (*extraction de granulats*) avant la mise en œuvre par l'Institution Adour de la restauration des zones d'expansion de crues et de divagation ainsi que la préservation des milieux et habitats caractéristiques des saligues.

Un état des lieux du site des Saligues de l'Adour, réalisé en février 2008, fait état d'une flore riche de 347 espèces et d'une faune composée de 108 espèces d'oiseaux, 7 espèces d'amphibiens, 9 espèces de mammifères, 7 espèces de reptiles, 4 espèces de crustacés, 21 espèces de poissons et enfin 41 espèces d'invertébrés aquatiques. Ce site est d'ailleurs répertorié au sein du Réseau Aquitaine Nature (*créé par le Conseil Régional*) pour la valorisation des espaces naturels remarquables.

Et le patrimoine dans tout ça ?

Le Pays Grenadois regorge de richesses naturelles, culturelles et architecturales avec, entre autres, la chapelle et le musée de la Course Landaise à Bascons, la chapelle Notre Dame du Rugby et sa salle d'exposition à Larrivière Saint-Savin, les poteries de Castandet, la découverte sportive (*canoë*) de l'Adour, les lacs de Maurrin et de la Gioule, l'observatoire de l'avifaune à Bascons, le pont Eiffel à Cazères sur l'Adour, les églises et monuments, etc...

Un diagnostic réalisé par le service tourisme, culture et patrimoine de la Communauté de Communes fait ressortir que la spécificité du territoire, à bien des égards, est exemplaire quant au foisonnement et à la qualité des initiatives dans le registre touristique et culturel. Cependant, il met également en exergue les difficultés de créer des liens entre ces nombreux édifices et sites remarquables. La convention de partenariat pour la valorisation des Saligues et de l'ensemble du territoire devrait permettre de coordonner les différents sites du Pays Grenadois.

Diverses animations seront proposées sur le site des Saligues de l'Adour.



TOURISME ET ANIMATIONS

Les rendez-vous de l'été

Lundi 16 juillet > 14h30 - 16h30 : **visite de l'exploitation de Chai d'Armagnac** de Christian PASCALIN, exploitant agricole à La Vignau. Dégustation. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Mardi 17 juillet > 15h - 17h : **démonstration de fabrication de tourtières à l'ancienne** par Nathalie et Isabelle SAINT-GENEZ. Dégustation. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Mercredi 18 juillet > 14h30 - 16h30 : **découverte de la pêche** animée par l'AAPPMA Grenadoise à Grenade sur l'Adour. Animation destinée aux moins de 12 ans. Prêt de matériel. Rendez-vous sur les berges de l'Adour (derrière le camping).

Mardi 24 juillet > **Journée Tourisme en Espace Rural : la tradition et son évolution**

RDV à 9h30 au petit musée de l'histoire landaise à Grenade sur l'Adour. Café de bienvenue. Visite commentée du musée par Marina TORIBIO. En matinée, *visite d'une ferme de vaches laitières* à Grenade sur l'Adour. L'amélioration génétique des bovins et les diverses évolutions de la sélection des 40 dernières années jusqu'à aujourd'hui. La préparation d'un animal pour un concours. Explications de David BIARNES. 13h : déjeuner à Grenade sur l'Adour organisé par les jeunes agriculteurs. Possibilité de pique-niquer. L'après-midi, *découverte du métier de maréchal-ferrant* avec Jean-François CLAVE qui exerce à Lussagnet. Démonstration sur les chevaux de l'Accalmie, centre d'équitation western à Grenade sur l'Adour : soigner les pieds et les sabots des chevaux, les ferrer. Le verre de l'amitié offert par l'Office de Tourisme du Pays Grenadois clôturera cette journée.

Jeudi 26 juillet > 10h - 12h : **atelier d'art floral** animé par Nadège La Printanière à Grenade sur l'Adour. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Mardi 31 juillet > 15h - 16h : **présentation de l'équitation western** par Soizic Champagne (l'Accalmie). Spectacle. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Mercredi 1^{er} août > 11h - 12h30 : **visite de la chapelle Notre Dame du Rugby et de la salle d'exposition** à Larrivière Saint-Savin. Commentaires de Roger BORDERIE. Rendez-vous sur le parvis de Notre Dame du Rugby.

Jeudi 2 août > 10h - 12h : **visite commentée de l'église de Saint-Maurice** (16^{ème} siècle) et de son environnement. Commentaires de Jean-Pierre BRETHOUS. RDV place de l'église.

Samedi 4 août > 20h30 - 23h30 : **soirée observation du ciel** animée par l'Astroclub du Marsan. Rendez-vous sur le parvis de Notre Dame du Rugby à Larrivière Saint-Savin.

Lundi 6 août > 10h - 12h : **visite du lac de la Gioule** à Cazères sur l'Adour. Explications sur la création du lac par l'ASA de Nord Adour. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Mardi 7 août > 14h - 16h : **atelier FIMO Gourmandise** animé par Véronique LEMIEUX, Insolite Création à Grenade sur l'Adour. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Mercredi 8 août > 10h - 12h : **visite accompagnée de l'église de Bascons** (13^{ème} siècle), classée monument historique. Commentaires de Claude LESPES. Rendez-vous sur le parvis de l'église.

Mardi 14 août > 11h - 12h : **arrivée de vaches de course landaise** aux arènes Jean de Lahourtique à Bascons. Rencontre avec un écarteur. Verre de l'amitié. Rendez-vous aux arènes.



Des animations gratuites et tout public qui connaissent, chaque année, un vif succès.



INFOS
Office de Tourisme
05 58 45 45 98

TOURISME ET ANIMATIONS

Que faire à la **rentrée** ?

Le Pays Grenadois vous convie à trois grands rendez-vous dès septembre. N'oubliez pas de les noter dans vos agendas !

Samedi 8 septembre 2012

Forum des Associations du Pays Grenadois

Rugby, théâtre, musique, pêche, équitation, 3ème âge... La vitrine associative du canton se réunit chaque 1^{er} samedi de septembre au centre socio-culturel de Grenade sur l'Adour.

Cette manifestation permet aux associations de se faire connaître et de répondre aux besoins d'un large public.

Renseignements : 05 58 45 45 98.



Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012

Journées Européennes du Patrimoine

Faire grandir l'intérêt du grand public pour les monuments et les sensibiliser à leur préservation sont les deux objectifs des journées européennes du patrimoine.

Chaque année, durant le 3^{ème} week-end de septembre, le Pays Grenadois propose visites guidées, expositions, démonstrations et conférences autour du patrimoine local. A cette occasion, le public est mis en contact avec son héritage culturel et les monuments historiques qui l'entourent. Toutes les animations proposées durant ces deux jours sont gratuites.

Renseignements : 05 58 45 45 98.



Retour sur la Journée A.M.E. à Lussagnet ...

La 8^{ème} édition de la manifestation culturelle Art, Musique et Expression en Pays Grenadois était organisée à Lussagnet, le 26 mai dernier.

Plus de 30 exposants étaient au rendez-vous pour présenter leurs créations. La journée fut rythmée par de courts spectacles gratuits : chants, danses gasconnes, démonstrations, contes, poésie..., il y en avait vraiment pour tous les goûts !



Samedi 6 octobre 2012

Courir pour la Vie, Courir pour Curie

Organisée chaque 1^{er} samedi d'octobre, cette opération s'articule avant tout autour d'un défi sportif ouvert à tous, un défi consacré à la lutte contre le cancer. A cette occasion, deux circuits à vélo ainsi qu'une boucle pédestre sont proposés. Des dons sont également récoltés grâce aux différentes actions mises en place sur le territoire (vente de pâtisseries sur la place du marché, opération « pare-brise propre » avec l'Espace Jeunes, etc...).



Cette manifestation représente un soutien essentiel pour le financement d'équipements de haute technologie, de programmes de recherche innovants et la mise en œuvre de nouvelles stratégies thérapeutiques contre le cancer.

Renseignements : 05 58 45 44 42.

Et aussi...

Samedi 1^{er} septembre > **Défi Sport** - Grenade sur l'Adour

Samedi 15 septembre > **Concert de Nadau** - Le Vignau

Dimanche 21 octobre > **Foire** - Cazères sur l'Adour

Samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre > **Téléthon** - Bascons, Maurrin, Le Vignau

Samedi 15 décembre > **Marché de Noël du Pays Grenadois** - Grenade sur l'Adour

INFOS
Office de Tourisme
05 58 45 45 98

Zoom sur... le métier d'assistante maternelle

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon non permanente, un ou plusieurs mineurs (parfois jusqu'à 6 ans et plus) à son domicile. Si la profession est ouverte aux hommes, elle est exercée très majoritairement par des femmes.

Quelles sont les missions d'une assistante maternelle ?

- assurer le bien-être et la santé des enfants accueillis,
- participer à l'éveil de chaque enfant, à travers des activités diversifiées et adaptées à leur âge,
- assurer leur épanouissement et leur équilibre affectif, grâce à des relations personnalisées,
- établir une relation de confiance mutuelle avec les parents.

Le Pays Genadois compte 67 assistantes maternelles agréées.

Comment devenir assistante maternelle ?

Pour devenir assistante maternelle, aucun diplôme n'est exigé. A ce jour, seul l'agrément du Conseil Général est obligatoire pour exercer ce métier. Néanmoins, depuis 2009, une certification professionnelle d'assistant maternel/garde d'enfants a vu le jour. Ce titre de niveau V, équivalent au CAP et BEP, n'est pas pour autant obligatoire mais permet de valoriser ses compétences en tant qu'assistante maternelle.

Valable pendant 5 ans, l'agrément est renouvelable et précise le nombre et l'âge des enfants que l'assistante maternelle est habilitée à garder. Si l'agrément est un des éléments qui garantit la qualité de l'accueil, il est aussi une des conditions impératives pour que le parent employeur puisse bénéficier du Complément de libre choix du mode de garde de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).



Les assistantes maternelles participent à l'éveil des enfants

Le RAPE (Relais Accueil Petite Enfance) délivre les informations sur les démarches et le contenu de l'agrément. Le dossier d'agrément est, quant à lui, à retirer auprès du service départemental de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Une fois l'agrément obtenu, l'assistante maternelle doit suivre une formation obligatoire de 120 heures dont 60 avant l'accueil du premier enfant, et 60 en cours d'emploi.

Seuls les titulaires du CAP petite enfance ou du DEAP (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture) sont dispensés de cette formation.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

- patience, écoute et diplomatie pour aider les enfants à grandir, régler les disputes, etc...,
- disponibilité pour répondre aux différentes sollicitations des enfants,
- ouverture d'esprit et capacité d'adaptation et de communication dans les relations avec les parents parfois inquiets.

Quel salaire pour une assistante maternelle ?

L'assistante maternelle est employée directement par les parents, elle perçoit un salaire mensuel établi en fonction des heures d'accueil et des semaines de travail. À cela, s'ajoutent les frais d'entretien pour les jours de présence de l'enfant et des frais de nourriture. Le salaire de base de l'assistante maternelle est désormais mensualisé et calculé sur 12 mois, à compter de la date d'embauche. Les relations de travail sont régies par un contrat écrit entre l'assistante maternelle et le particulier employeur.

Qu'est-ce que le RAPE ?

Le Relais Accueil Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles du territoire.

Le RAPE du Pays Grenadois est animé par Laëtitia REBEL, professionnelle de la petite enfance. Son rôle est de conseiller parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants et d'accompagner les assistantes maternelles au quotidien.

Le RAPE met également en place des ateliers éducatifs destinés aux enfants accueillis par les assistantes maternelles. Activités manuelles, parcours psychomoteurs, éveil musical, ... sont proposés durant ces ateliers qui constituent un véritable tremplin pour l'éveil et la socialisation des petits.



Séance pêche aux canards lors d'un atelier organisé par le RAPE

Pour plus d'infos, contacter le RAPE du Pays Grenadois au 05 58 45 16 39

ENFANCE - JEUNESSE

Animations estivales pour les 3-17 ans

à l'Accueil de Loisirs...

Mercredi 4 juillet	visite d'une chocolaterie	pour les 3-8 ans
Vendredi 6 juillet	aéromodélisme	pour tous
Vendredi 13 juillet	visite guidée de l'Ecomusée de Marquèze	pour les 5-8 ans
Vendredi 20 juillet	sortie à Walibi à Agen	pour les 9 ans et +
Vendredi 3 août	participation au Défi Landais à Saint-Paul lès Dax	pour tous
Vendredi 10 août	visite de la ferme pédagogique de Saint-Loubouer	pour les 3-5 ans
Vendredi 17 août	journée spéléologie à Baudreix	pour les 9 ans et +
Vendredi 24 août	visite de la colline aux marmottes à Argelès Gazost	pour les 6-8 ans
Vendredi 31 août	sortie à Atlantic Park à Seignosse	pour les 9 ans et +

Renseignements
et inscriptions
05 58 45 41 15



Kermesse du 29 juillet 2011

Le **vendredi 27 juillet**, les enfants et les animateurs organiseront un **spectacle en faveur de la lutte contre la mucoviscidose**. Intitulé « Musicalement Vôtre », il débutera à 18h dans l'enceinte de l'Accueil de Loisirs. Ambiance « cabaret » assurée !

L'édition 2011 avait permis de récolter près de 1 000 euros de dons intégralement reversés à l'association Vaincre la Mucoviscidose basée à Saint-Paul-lès-Dax.

Renseignements
et inscriptions
05 58 03 79 02

à l'Espace Jeunes... pour les 12-17 ans

mardi 3 juillet	tournoi wii, ping-pong, times up, ...
mercredi 4 juillet	jeux d'adresse, de précision et de société
jeudi 5 juillet	sortie accrobranche à Moliets + pique-nique à la plage
lundi 9 juillet	sensibilisation au handicap (initiation + tournoi basket fauteuil)
mardi 10 juillet	sortie à Atlantic Park à Seignosse
mercredi 11 juillet	initiation au street hockey
jeudi 12 juillet	initiation à la pala + soirée bowling / Mc Do à St-Paul-lès-Dax
lundi 16 juillet	initiation au golf
mardi 17 juillet	sortie à Aqualand à Gujan-Mestras
mercredi 18 juillet	initiation aux rollers et à « tout ce qui roule »
jeudi 19 juillet	tournoi sportif + soirée film « frisson »
du 23 au 25 juillet	camp multi-activités nature à Pissos
les 26 et 27 juillet	préparation du spectacle « mucoviscidose »
lundi 6 août	visite d'une ganaderia à Bretagne de Marsan (prévoir vélo)
mardi 7 août	sortie canoë en Pays Grenadois
les 8 et 9 août	journée vélo, pêche, observation des étoiles, camping et rando
du 15 au 17 août	camp multi-activités nature à Commensacq
mardi 21 août	jeux vidéo en réseau à l'AMI
mercredi 22 août	rallye photo
jeudi 23 août	après-midi à Atlantic Park à Seignosse + pique-nique sur la plage
les 27 et 28 août	projet Lib dub (choix du titre, écriture scénario et tournage)
mercredi 29 août	sortie à Aquapark à Biscarosse
jeudi 30 août	soirée fin d'été (apéro dinatoire + bilan avec les parents)

Chantiers citoyens

Le Point Information Jeunesse (PIJ) organise, **du lundi 30 juillet au jeudi 2 août 2012**, une semaine « contribution citoyenne » en partenariat avec la commune de Grenade sur l'Adour.

Objectif : solliciter les ados du territoire pour la réalisation de travaux d'utilité publique. En contrepartie, la municipalité offrira aux participants des entrées pour la piscine ainsi qu'un repas de fin de chantier.

Renseignements : 05 58 03 79 02
ou pjj@cc-paysgrenadois.fr

<http://pjj.grenade.over-blog.fr>

L'emploi des jeunes dans la ligne de mire

Le Point Information Jeunesse organisait le 31 mars, sa seconde édition du Forum des Jobs d'été. Une opération très attendue par les étudiants et les travailleurs saisonniers pour qui le début d'année est une période cruciale en matière de recherche d'emploi.

Belle réussite pour ce deuxième Forum des Jobs d'été. Une centaine de jeunes a fait le déplacement au centre socio-culturel de Grenade sur l'Adour qui accueillait la manifestation.

Des stands plus nombreux...

A l'instar de l'édition 2011, plusieurs offres d'emploi locales étaient affichées dans le hall d'accueil. Un peu plus loin, la responsable du Point Relais Emploi du Pays Grenadois animait un atelier CV et lettres de motivation, deux éléments essentiels pour une bonne recherche d'emploi. Les visiteurs pouvaient ensuite s'entretenir avec plusieurs professionnels, à savoir, deux agriculteurs du canton qui recrutaient pour le castrage de maïs, le groupe SOLEAL pour des postes de saisonniers dans l'industrie agroalimentaire ainsi que des structures intercommunales telles que l'Accueil de Loisirs qui renseignait sur le BAFA et le Point Information Jeunesse sur le baby-sitting. Nouveauté de l'année, la présence de deux agences intérimaires et de l'association Les Chemins de l'Europe spécialiste du S.V.E. (Service Volontaire Européen). Satisfaction générale aussi bien pour les professionnels que pour les visiteurs.



Forum des Jobs d'été 2012

Infos baby-sitting

Garder des enfants ça s'apprend !

Bien souvent, les parents qui confient leurs enfants, tout comme les jeunes qui en prennent la responsabilité ont besoin d'être rassurés. Pour les aider, le Point Information Jeunesse du Pays Grenadois propose depuis plusieurs années des séances d'information spécifiques pour les futurs baby-sitters. Ces journées sont organisées uniquement en période de vacances scolaires et encadrées par des professionnels de la petite enfance. Au programme, conseils pratiques pour le change, l'alimentation, le coucher et l'éveil de l'enfant, séances d'animation à l'Accueil de Loisirs, atelier lecture avec la médiathèque de Grenade sur l'Adour et initiation aux premiers secours. L'animateur du PIJ est également présent pour délivrer des informations plus générales notamment sur la rémunération, la responsabilité civile, les formations, l'âge légal pour commencer à travailler, etc...



Atelier lecture lors de la dernière journée d'information baby-sitting

Et les parents dans tout ça !

Le Point Information Jeunesse gère une banque de données de baby-sitters domiciliés sur les 11 communes du canton. Il suffit donc aux parents de se rapprocher du PIJ pour consulter cette liste. La structure se situe 5, avenue d'Hésingue à Grenade sur l'Adour. Contact : 05 58 03 79 02 ou pij@cc-paysgrenadois.fr.

Initiatives d'ados...



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Conseil Général des Landes, le Conseil Régional d'Aquitaine, la Caisse d'Allocations Familiales des Landes et la Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine pilotent depuis plusieurs années un dispositif intitulé Landes Imaginations. Objectif : soutenir les projets collectifs ou individuels des 12-28 ans. Ces projets, réalisés hors temps scolaire, peuvent avoir une vocation sociale, culturelle, sportive ou encore environnementale. L'Espace Jeunes du Pays Grenadois fait quant à lui office d'accompagnateur de terrain.

12 adolescents du canton ont fait appel à Landes Imaginations en ce début d'année afin de concrétiser leur plus grand rêve : partir à la découverte des chiens de traîneaux. Ils ont donc présenté leur dossier devant une commission départementale qui l'a validé sans équivoque et leur a attribué une aide financière non négligeable. Leur expédition a eu lieu le 07 avril dernier à Loudervielle dans les Hautes-Pyrénées. Une expérience positive pour ces 12 jeunes, satisfaits d'avoir bâti ce projet eux-mêmes et d'avoir pris des responsabilités.

12 adolescents du canton ont fait appel à Landes Imaginations en ce début d'année afin de concrétiser leur plus grand rêve : partir à la découverte des chiens de traîneaux. Ils ont donc présenté leur dossier devant une commission départementale qui l'a validé sans équivoque et leur a attribué une aide financière non négligeable. Leur expédition a eu lieu le 07 avril dernier à Loudervielle dans les Hautes-Pyrénées. Une expérience positive pour ces 12 jeunes, satisfaits d'avoir bâti ce projet eux-mêmes et d'avoir pris des responsabilités.

PRÈS DE CHEZ VOUS...

Le PRE vous accompagne

La Communauté de Communes du Pays Grenadois dispose d'un Point Relais Emploi sis à Grenade sur l'Adour. Un service né d'un partenariat avec Pôle Emploi, qui s'adresse à la fois aux personnes en recherche d'emploi et aux employeurs locaux.

Animé par Bernadette CUZACQ, le Point Relais Emploi est ouvert les mardis et jeudis matins de 09h à 12h. Les demandeurs d'emploi du canton y sont accueillis et conseillés quel que soit leur profil (*jeune diplômé, personne handicapée, chômeur de longue durée, créateur d'entreprise, etc...*).

Que propose le PRE aux demandeurs d'emploi ?

- des informations sur les différentes mesures d'aide à l'embauche,
- l'ensemble des offres d'emploi à pourvoir sur le marché local et national,
- une liste des formations proposées en région Aquitaine,
- un accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi (*inscription à Pôle Emploi, rédaction de CV et lettre de motivation, actualisation mensuelle, etc...*),
- une aide à l'utilisation du site Internet de Pôle Emploi (*télé-candidatures, création d'espace personnel, etc...*),
- la mise en relation avec les agences intérimaires montoises et aturines.

Et pour les employeurs ?

Le Point Relais Emploi accompagne également les entreprises locales en proposant la diffusion de leurs offres d'emploi et en les mettant en relation avec des postulants ayant le profil le plus adapté à leurs recherches. Un travail minutieux facilité grâce aux multiples CV récoltés au fil des ans.

Le Point Relais Emploi se situe 1 rue Jules Ferry, au rez-de-chaussée de la Communauté de Communes. Vous pouvez contacter l'animatrice au 05 58 45 44 42 ou par mail : emploi@cc-paysgrenadois.fr.



Un relais local pour la recherche d'emploi

Nouveau site Internet pour le Pays Grenadois



La Communauté de Communes mettra très prochainement en ligne son nouveau site Internet. La version actuelle est tout simplement devenue obsolète et ne répond plus aux critères dynamiques désormais utilisés en matière de communication sur le web.

La charte graphique a été retravaillée et une longue réflexion a été menée quant à son contenu.

La nouvelle interface sera composée de deux entrées : une première dédiée aux services proposés par la Communauté de Communes et le CIAS et une seconde pour le tourisme.

A bientôt sur www.cc-paysgrenadois.fr !

Initiations à l'informatique...

L'informatique à tout âge, c'est possible ! Même si nos aînés en doute, ils n'ont qu'à franchir la porte de l'Atelier Multiservices Informatique pour se rendre compte qu'il est très simple d'apprivoiser un ordinateur.

Des cours collectifs ou individuels (*selon le sujet à aborder*) sont proposés tout au long de l'année aux habitants du canton. Au programme, plusieurs thématiques : prise en main de l'ordinateur, recherche d'informations avec Internet, traitement de texte, tableurs, gestion des photos numériques, fonctionnement d'une clé USB, etc...



Inscription au 05 58 03 75 57
ou par mail : ami@cc-paysgrenadois.fr

Module d'initiation
à la navigation sur Internet

Analyse des besoins sociaux du territoire

Le Décret du 6 mai 1995 se référant au Code de l'Action Sociale et des Familles, oblige chaque Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), quelle qu'en soit la taille, à procéder à une Analyse des besoins sociaux (ABS) de son territoire. Dans le département des Landes, la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (CNSA) ainsi que le Conseil Général ont retenu dix CIAS pouvant bénéficier d'un accompagnement pour réaliser cette analyse. Le CIAS du Pays Grenadois est l'un d'eux.

Delphine CHERSTIA, étudiante en 2^{nde} année de Master « Sanitaire et Social » à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, a été recrutée de septembre 2011 à juin 2012 pour mettre en place ce dispositif.

Les objectifs de l'ABS

- **Réaliser une analyse partagée** par et avec tous les intervenants et acteurs sociaux du territoire (publics ou privés),
- **Mieux identifier les besoins** et réaliser un diagnostic social pertinent et fidèle du territoire,
- **Fournir un outil d'aide à la décision** au service des acteurs de l'action et du développement social du territoire (perspectives de modernisation).

Pour quel public ?

Les familles, l'enfance-jeunesse, les personnes en difficulté avec un accent plus particulier sur les personnes âgées ou handicapées.

Plusieurs entités ont été sollicitées durant cette analyse : les usagers du CIAS, les mairies du territoire, les acteurs professionnels, les institutions partenaires telles que la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil

Général, le centre de gestion des Landes, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, etc...

Parmi les douze thématiques abordées dans le diagnostic, deux ont été retenues par le comité de pilotage (composé d'élus et de membres de la société civile) : les personnes âgées et l'enfance-jeunesse.

Après différentes études menées sur le territoire par Delphine CHERSTIA, certaines problématiques sont ressorties. Le comité de pilotage, après discussion, en a priorisé deux pour la thématique « personnes âgées » (*le transport - l'information et l'animation auprès des séniors*) et trois pour la thématique « enfance-jeunesse » (*le transport - l'évolution des modes de garde - l'information et la communication*).

Deux groupes d'analyses partagées ont ainsi été constitués, un pour les personnes âgées, l'autre pour l'enfance-jeunesse. Leurs rôles, apporter une dimension plus qualitative au diagnostic, permettre aux acteurs d'exposer leur propre perception de la réalité sociale du territoire, créer un

espace de confrontation de points de vues entre les différents participants et faire émerger des préconisations.

Le rapport final de cette analyse des besoins sociaux sera présenté au conseil d'administration du CIAS en septembre prochain.



Les membres du comité de pilotage lors d'une réunion de travail

Le Pays Grenadois est le territoire Landais où la proportion des jeunes est la plus importante avec le Seignanx : 25 % de la population totale du canton est âgée moins de 20 ans.

En 2020, 33 % de la population totale du Pays Grenadois aura plus de 60 ans contre 23 % actuellement.

Source INSEE



Un guide à votre service...

L'ensemble des services proposés par le Pays Grenadois est répertorié dans un guide gratuit de douze pages. Ce dernier présente notamment les dispositifs petite enfance, enfance-jeunesse, les services à la population, les services à la personne et d'aide à domicile. Horaires, prestations, contacts et numéros utiles... tout a été pensé pour faciliter votre quotidien.

Chaque foyer du canton l'a reçu l'an dernier dans sa boîte aux lettres. Si vous êtes nouvellement installé sur le territoire ou que vous avez égaré ce guide, vous pouvez vous le procurer au siège de la Communauté de Communes ou auprès de votre mairie.

LE PAYS GRENADOIS À VOTRE SERVICE

CIAS : services aux familles - nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2012

Accueil de Loisirs

Pour les enfants résidant sur le territoire :

Nombre d'enfants par famille	Mode d'accueil	Famille sans aide
1 enfant	Journée	8,90 €
	½ journée	4,45 €
2 enfants	Journée	16,00 €
	½ journée	8,00 €
3 enfants	Journée	23,10 €
	½ journée	11,50 €
4 enfants	Journée	30,20 €
	½ journée	15,10 €

Pour un enfant :

- en vacances sur le territoire (*camping, grands-parents, etc...*) : 12,50 € la journée.
- résidant sur une commune hors territoire : 16,40 € la journée.

Pour les sorties ou interventions pédagogiques : supplément de 6,90 € par enfant.

Aide ménagère et garde de jour

Sans prise en charge	14,85 € / heure
CESU préfinancés	18,50 € / heure

Aide ménagère avec prise en charge MSA

Tranche de revenu mensuel	Prise en charge MSA	Tarifs
de l'aide sociale à 833 € pour 1 personne de l'aide sociale à 1 449 € pour 1 couple	10,58 €	3,23 €
833 € à 893 € pour 1 personne 1 450 € à 1 547 € pour 1 couple	9,93 €	3,88 €
894 € à 1 008 € pour 1 personne 1 548 € à 1 694 € pour 1 couple	8,79 €	5,02 €
1 009 € à 1 183 € pour 1 personne 1 695 € à 1 902 € pour 1 couple	7,73 €	6,08 €
au-delà de 1 183 € pour 1 personne au-delà de 1 902 € pour 1 couple	0	13,81 €

Téléalarme

20,00 € par an et par appareil sans condition de ressources.

Espace Jeunes

	Jeunes domiciliés sur le territoire		Jeunes domiciliés hors Communauté de Communes	
	Imposable	Non imposable	Imposable	Non imposable
à l'année	5,00 €	4,50 €	10,00 €	9,00 €
de septembre à décembre	2,50 €	2,25 €	5,00 €	4,50 €

Auxiliaire de vie

Sans prise en charge	16,38 € / heure
CESU préfinancés	22,00 € / heure

Portage de repas à domicile

Tranche de revenu annuel	Tarifs
Revenus < à 8 543 € pour 1 personne Revenus < à 14 964 € pour 1 couple	6,36 €
De 8 543 € à 9 264 € pour 1 personne De 14 964 € à 15 866 € pour 1 couple	6,73 €
De 9 264 € à 11 118 € pour 1 personne De 15 866 € à 17 719 € pour 1 couple	7,24 €
Au-delà de 11 118 € pour 1 personne Au-delà de 17 719 € pour 1 couple	7,62 €
Tarif hors canton	11,01 €

Petits travaux de bricolage et de jardinage

Foyers imposables	17,92 € / heure
Foyers non imposables	8,96 € / heure *
Résidences secondaires	26,88 € / heure

* dans la limite de 20 heures annuelles par foyer.

La référence retenue pour déterminer si le foyer est imposable ou non est la ligne suivante figurant sur l'avis d'impôt : « IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14) ».



INFOS PRATIQUES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 rue Jules Ferry - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**
Fax **05 58 45 88 77**
secretariat@cc-paysgrenadois.fr
www.cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

Accès libre à Internet, initiations à l'informatique et de visioconférence

1 rue Jules Ferry - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 75 57**
ami@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
- mardi de 14h à 18h
- mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h

AIDE À DOMICILE / SERVICES À LA PERSONNE

Auxiliaire de vie, aide ménagère, garde-malade, téléalarme, portage de repas à domicile, petits travaux de jardinage et de bricolage, assistance administrative, aide exceptionnelle d'urgence

4 place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 57 11**
ciasdupaysgrenadois@orange.fr

Ouverture au public
- lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

La Communauté de Communes gère aussi sur les 11 communes du territoire...

- l'aménagement de l'espace,
- le développement économique,
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie,
- l'élimination et la valorisation des déchets des ménages,
- la protection et la mise en valeur du cadre de vie,
- l'amélioration de l'habitat,
- l'organisation de manifestations culturelles.

POINT RELAIS EMPLOI (PRE)

1 rue Jules Ferry - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**
emploi@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
- mardi et jeudi de 9h à 12h

ENFANCE - JEUNESSE

Relais accueil petite enfance (RAPE)

16 place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 16 39**
l.rebel@cc-paysgrenadois.fr

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

16 place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 41 15**
centredeloisirs7@wanadoo.fr

Espace jeunes / Point information jeunesse (PIJ)

5 avenue d'Hésingue - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 79 02**
pij@cc-paysgrenadois.fr

OFFICE DE TOURISME

1 place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 45 98**
tourismegrenadois@wanadoo.fr

Une école de musique communautaire au 1^{er} janvier 2013

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, arrêté par Monsieur le Préfet des Landes le 23 décembre 2011, stipule notamment la réduction du nombre de syndicats intercommunaux.

Le SIVU Music'Adour, créé en 1985 avec 5 communes (Bascons, Bordères et Lamensans, Grenade sur l'Adour, Larrivière Saint-Savin et Saint-Maurice sur l'Adour) est appelé à disparaître. La Communauté de Communes est ainsi invitée à prendre la compétence « Enseignement musical ». Dorénavant, cet enseignement sera proposé aux 11 communes du territoire avec pour objectifs la création d'une harmonie et l'approvisionnement en éléments des groupes musicaux. Trois sites susceptibles d'accueillir les élèves ont été identifiés (Castandet, Cazères sur l'Adour et Grenade sur l'Adour).

Les inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013 seront reçues comme précédemment, au SIVU Music'Adour à Grenade sur l'Adour et à l'association Ecole de Musique à Castandet.